

**SPECIFICITES DE L'"INTEGRATION" DES REFUGIES
D'ASIE DU SUD-EST EN FRANCE**

**Présenté à la table ronde
Le rôle des organisations de solidarité internationale issues des
migrations de l'Asie du Sud-est, "ici" et "là-bas"**

Organisée par le Forum des Organisations de Solidarités Internationales
issues des Migrations (FORIM), le 20 décembre 2006, à Paris

Anne Yvonne GUILLOU
Chargée de recherche CNRS
Centre Asie du Sud-Est, Equipe Lasema
Villejuif

Conditions d'arrivée en France des réfugiés d'Asie du Sud-Est

Les ressortissants de l'ex-Indochine française (Viêt Nam, Cambodge et Laos) ont quitté en grand nombre leurs pays après le renversement de leurs gouvernements par les troupes communistes, à peu près au même moment, en 1975. Au Cambodge, les "Khmers Rouges" (dénommés ainsi au départ de façon ironique par le Prince Sihanouk, mais le surnom leur est resté) prennent le pouvoir sur une coalition composée du gouvernement pro-américain (le gouvernement Lon Nol), de l'armée états-unienne et des troupes du Sud-Viêt Nam, le 17 avril. Quinze jours plus tard, c'est au tour de Saïgon de "tomber" aux mains des troupes communistes, le 30 avril. Quant au Laos, le *Pathet Lao* entre à Vientiane le 23 août de la même année.

Les trois régimes se montrent extrêmement durs envers les populations considérées comme ennemies de classe, imposant déplacements de population, rééducation, collectivisation forcée. Mais c'est néanmoins au Cambodge que le régime prend des allures non plus autoritaristes mais totalitaires et génocidaires, faisant près de deux millions de morts.

C'est le début de l'exode, dans des conditions souvent très périlleuses. Beaucoup perdront la vie en mer de Chine ou dans les forêts minées, frontalières de la Thaïlande. Les fuyards se dirigent vers la Thaïlande pour les Cambodgiens et les Laotiens ; vers Hong Kong, la Chine, les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande pour les Vietnamiens, notamment ceux que l'on a surnommé les *boat people* car ils ont fui par la mer sur des embarcations de fortune. Des camps sont installés durablement, par les pays accueillants, à leurs frontières (Thaïlande) ou dans les zones d'arrivée des *boat people*. Mais l'accueil est souvent empreint de méfiance, voire d'hostilité envers ces réfugiés encombrants. La plupart des camps sont fermés au cours des années 1990, lorsque les situations des pays se normalisent et que des plans de rapatriement sont organisés (au Cambodge, par l'Autorité Provisoire des Nations Unies, l'APRONUC).

Au total, en février 1980, 600 000 réfugiés en provenance d'Asie du Sud-Est avaient été accueillis par des pays tiers, dont la moitié aux Etats-Unis, 15 % en France, 11 % au Canada, 8 % en Australie, etc. En 2001, on compte en France environ 135 000 personnes originaires des trois pays (ce chiffre n'inclut pas leurs enfants nés français mais seulement les naturalisés).

Cambodgiens de nationalité cambodgienne	22 500
Laotiens de nat. laot.	15 000
Vietnamiens de nat. vietn.	15 000
Ressortissants de ces 3 pays naturalisés français	75 500
Total	env. 135 000 personnes

L'intégration comme processus social complexe

Monsieur Voravong m'a demandé de réfléchir pour les besoins de cette table ronde aux spécificités de l'intégration de cette migration sud-est asiatique en France en comparaison de celle d'autres migrants.

L'emploi du terme "intégration" est délicat en sciences humaines car il est trop dévoyé, trop chargé politiquement pour être utilisé de façon scientifique. Pour les chercheurs, l'intégration est un *processus* qui demande à être étudié dans ces différentes dimensions, lesquelles concernent autant la population qui s'installe (dans ses différentes composantes), que la société qui accueille (dans ses différentes composantes également). En un mot, l'intégration n'est donc pas une distribution de bons et de mauvais points consistant à dire que "telle population est bien intégrée" ou "telle population ne veut pas s'intégrer". C'est un processus social complexe fait de changement culturel (acculturation, assimilation), de participation à la vie socio-économique du pays d'accueil (insertion), de participation politique à cette société (mobilisation d'acteurs, citoyenneté), de liens conservés ou rompus avec le pays d'origine (migrations définitive, pendulaire, temporaire, saisonnière) et de création éventuelle de réseaux de différents ordres (organisations en diaspora, réseaux villageois transnationaux).

On peut alors avancer un certain nombre de spécificités des migrations sud-est asiatiques en France.

L'accueil favorable de la société française

D'abord, le grand élan de sympathie des Français en général, envers ces réfugiés d'Asie du Sud-Est arrivés après 1975 – et même après 1979 pour les Cambodgiens dont la plupart ont dû attendre la fin du régime khmer rouge pour pouvoir fuir). Cet élan formidable, dont d'autres

populations n'ont pas bénéficié (à l'exception peut-être des Chiliens fuyant Pinochet en 1973), a eu diverses origines :

- Les "Anciens d'Indochine" ont participé aux comités d'accueil qui se sont mis en place spontanément à travers la France. La plupart de ces vétérans avaient été très impressionnés par l'Indochine française et voyaient aussi dans la fuite de milliers d'"Indochinois" la confirmation de leurs propres sentiments politiques, fréquemment anti-communistes.
- D'autres anti-communistes ont soutenu ces réfugiés
- La médiatisation, qui, à l'époque, était encore un procédé nouveau, a soulevé un immense émoi à la vue des *boat people* en perdition dans des barques de fortune ou de fuyards en guenilles arrivant affamés aux frontières de Thaïlande. La bienveillance qui a accompagné ces arrivées en France a souvent été teintée d'un certain paternalisme.
- L'opposition classique entre réfugiés politiques et migrants économiques est toujours favorable aux premiers, bien que les seconds aient souvent été appelés (l'opinion publique l'ignore) par les entreprises françaises elles-mêmes aux termes d'accords bilatéraux avec les gouvernements marocains, algériens, tunisiens, turcs.

Cela est important car la recherche sociologique montre aujourd'hui à quel point les représentations que la population française se fait de telle ou telle population influe sur le processus d'intégration de cette population. Les réfugiés d'Asie du Sud-Est ont d'ailleurs compris ces enjeux et ont cherché à se démarquer des immigrés économiques. D'une façon générale, les associations d'originaires du Sud-est asiatique ont compris les enjeux de l'image de leur groupe. Une sociologue, Hélène Bertheleu, auteure d'un Doctorat sur les Lao en France, montre par exemple comment, au sein d'une association lao qu'elle a fréquentée, on discute pour savoir ce qui, dans les fêtes où sont invités des "Français", on peut et on doit montrer ou non de la culture lao (cuisine, musique, pratiques du jeu, manières de boire, etc...). Certains membres de l'association sont pour une attitude de retrait (ne pas trop se montrer), d'autres au contraire se prononcent pour une mise en valeur de leur culture (spectacles) afin d'en présenter une image positive.

L'opinion publique favorable aux réfugiés du Sud-Est asiatique tend à changer aujourd'hui sous l'effet de deux facteurs. D'une part, l'image des réfugiés, en France, n'est plus aussi bonne qu'autrefois car ils sont soupçonnés d'être de "faux réfugiés", des "réfugiés économiques" comme on

entend parfois, depuis la fermeture des frontières françaises à l'immigration de travail (1974) et surtout, face à la très grande sévérité de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et de la Commission des recours (qui statue en seconde instance sur les demandes déboutées de refuge politique). D'autre part, l'installation des population d'Asie du Sud-Est aujourd'hui a tendance à prendre les voies de l'immigration classique, notamment par le biais du regroupement familial : des hommes originaires d'Asie du Sud-Est retournent dans leur pays d'origine épouser une femme et la ramènent, en tant qu'épouse de Français, en France. Ou bien les parents, les frères et soeurs de réfugiés déjà installés en France entrent avec un visa touristique et cherchent à obtenir une régularisation sur place ; ou bien encore, des ressortissants vietnamiens, cambodgiens ou laotiens demandent un visa de travail en France, en application de la loi selon laquelle une entreprise est autorisée à faire venir de la main d'oeuvre étrangère si elle prouve que la main d'oeuvre du marché national du travail n'est pas compétente (visas obtenus pour la restauration notamment).

Un dispositif d'accueil institutionnel

La mise en place d'un dispositif d'accueil institutionnel a été une chose plutôt rare en France. On peut citer aussi l'accueil des réfugiés espagnols pendant la guerre d'Espagne dans les années 1930 ; celui des réfugiés chiliens dans les années 1970. Ce dispositif, dispersé sur l'ensemble du territoire français (et jusqu'en Guyane où plusieurs centaines de Hmong laotiens ont été réinstallés dans des villages), a facilité l'installation par l'aide à la scolarisation des enfants, la recherche d'un logement, d'un travail.

Au-delà des stéréotypes, une composition sociale proche de celle des autres populations immigrées

Pourtant, il existe aussi des similitudes avec d'autres migrations, en premier lieu, par la composition socio-professionnelle. Les stéréotypes favorables aux "Asiatiques" mettent volontiers l'accent sur la réussite professionnelle de ces gens. En quelques dizaines d'années, partis de rien, ils ont réussi à créer des restaurants sur tout le territoire français ; à se faire embaucher dans des entreprises françaises où ils font figure d'employés discrets et malléables ; et à pousser leurs enfants dans leurs études, où les enseignants les voient comme des élèves modèles.

Or, la réalité n'est pas tout à fait celle-là. Au recensement de 1990, la population active de *nationalité* cambodgienne, laotienne et vietnamienne comprenait 57 % d'ouvriers (qualifiés et non qualifiés), 13 % d'employés (commerce et personnel de service). Le profil est à peu près le même pour les *naturalisés* français (enquête INED) : 60 % d'ouvriers, 11 % de professions indépendantes ; 10 % de catégories intermédiaires et supérieures.

Il convient donc de relativiser l'importance de l'activité entrepreneuriale. De plus, ce profil ressemble finalement assez à celui des migrants turcs ou algériens. D'autant que le chômage n'épargne pas ces réfugiés : 28 % des actifs *étrangers* vietnamiens en France, 26 % des actifs *étranger* cambodgiens et laotiens en France, en 1990. Ces taux sont similaires à ceux des populations turque, algérienne et africaine (ex-AOF). Les chiffres sont certes un peu plus bas si l'on considère cette fois les *naturalisés* mais ils tournent malgré tout aux alentours de 20 %. La population "asiatique" est donc deux fois plus touchée par le chômage que l'ensemble de la population active française. Il s'agit donc d'une intégration qui, bien qu'elle soit perçue comme "réussie", est faite aussi de déclassement social.

Dans le même ordre d'idée, le stéréotype du bon élève asiatique est souvent opposé, dans les représentations des enseignants, à celui de l'élève maghrébin ou turc. Or ce stéréotype aussi a du plomb dans l'aile, si l'on considère une étude sociologique menée à Rennes auprès de l'ensemble de ces élèves (enfants de Cambodgiens, Chinois, Hmong, Japonais, Laotiens, Vietnamiens et Eurasiens). Cette enquête montre que sur 257 enfants et adolescents (c'est-à-dire la totalité des jeunes "Asiatiques" de la ville), le facteur familial joue fortement sur les résultats scolaires qui ne sont pas tous excellents, loin s'en faut. Les parents en couple influencent positivement la scolarité de leurs enfants tandis que les familles monoparentales ont plus de difficultés à maintenir un bon niveau scolaire chez

leurs enfants (ce facteur familial, toutefois, n'agit pas dans les familles vietnamiennes et cambodgiennes). La situation économique (chômage ou emploi) et le rang de naissance jouent aussi un rôle, de même que le sexe, au même titre, d'ailleurs, que pour les enfants "français". Ainsi, les filles sont meilleures élèves que les garçons (sauf chez les Cambodgiens).

L'existence d'une "élite" sociale parmi les leaders associatifs

Donc, c'est moins dans l'intégration scolaire et socio-économique qu'il faut voir une spécificité de l'intégration des personnes issues du Sud-Est asiatique que dans l'existence d'une "élite" sociale, c'est-à-dire d'individus issus des classes sociales les plus favorisées et les plus scolarisées dans leurs pays d'origine qui ont rapidement pris en charge les associations et les relations publiques, jouant un rôle d'intermédiaire entre les réfugiés et les pouvoirs publics et les institutions. Cela ne signifie pas, d'ailleurs, que les structures d'autorité dans ces associations restent immuables : des jeunes et des personnes en ascension sociale en France peuvent aussi revendiquer la direction de ces associations et cela crée parfois des conflits internes.

Mais malgré tout, cette compétence relationnelle acquise par les associations d'originaires du Sud-Est asiatique est très caractéristique. J'ai pu observer, dans une ville moyenne française, la différence entre la façon dont les dirigeants de l'association cambodgienne et ceux de l'association turque locales développaient des relations avec les pouvoirs municipaux. Les dirigeants turcs sont restés pendant longtemps des hommes de la "première génération", âgés, très respectés par de leurs compatriotes mais peu instruits, maîtrisant mal le français et peu à l'aise dans les discussions avec la Municipalité et les "cols blancs". Les dirigeants de l'association cambodgienne, au contraire, ont utilisé toutes les occasions pour nouer des contacts avec les élus locaux et promouvoir leur association, invitant en particulier les édiles à toutes les fêtes. Ils se sont ainsi adaptés aux exigences des pouvoirs publics, nourris de l'idéologie républicaine qui se méfie des associations ethniques et préfèrent les associations inter-culturelles.

Les "ingrédients" d'un rapport interethnique pacifique

Autre point de différence qui tient, non aux caractéristiques intrinsèques des populations française ou sud-est asiatiques, encore une fois, mais au rapport inter-ethnique lui-même tel qu'il s'est constitué tout au long de la colonisation et au-delà : le contentieux colonial est infiniment plus

modeste qu'avec l'Algérie par exemple, et cela, malgré une guerre de décolonisation semblable à certains égards (mais pas à d'autres). Il n'est d'ailleurs pas exclus que des descendants de Vietnamiens en France, d'ici dix ou vingt ans, entreprennent des recherches historiques et reconstruisent une "mémoire" de la guerre d'Indochine faisant valoir les droits de leurs parents. L'exemple du mouvement de revendication et de muséification du Centre d'Accueil des Français d'Indochine à Saint-Livrade dans le Lot préfigurent peut-être des phénomènes de ce type.

Quoi qu'il en soit, les décolonisations du Cambodge et du Laos se sont faites en douceur car il s'agissait de protectorats et non de colonies *stricto sensu* ; tandis qu'au Viêt Nam, la "première guerre d'Indochine", la guerre "française", a été gagnée par le Nord-Viêt Nam et non par le Sud, dont est issue la majorité des réfugiés aujourd'hui en France.

A cela s'ajoute une pratique "asiatique" des rapports inter-ethniques qui privilégie l'évitement plutôt que le face-à-face violent ; de la part des Laotiens et des Cambodgiens surtout. Alors que les modes de revendication actuels des migrants originaires du Maghreb et de Turquie (et de leurs descendants surtout, qui s'estiment souvent rejetés par une société qui est pourtant la leur) sont plus frontaux. Le durcissement du rapport inter-ethnique, ces dernières années, tient au fait que ces migrants sont finalement les premières victimes du terrorisme islamiste politique car il a terni, par "contagion", leur image et renforcé la comparaison entre les "bons réfugiés asiatiques" et les "mauvais immigrés musulmans". D'autant que le bouddhisme, religion majoritaire chez les populations d'Asie du Sud-Est (qui abritent également en leur sein des minorités religieuses musulmanes, chrétiennes et autres comme les Caodaïstes, etc.) est bien perçu en France à cause de l'accueil favorable réservé au Dalai Lama et au bouddhisme tibétain. Cette perception très positive des réfugiés asiatiques semble assez particulière à la France car aux Etats-Unis, à Los Angeles par exemple, il existe des gangs de jeunes, enfants de réfugiés d'Asie du Sud-Est, qui font beaucoup parler d'eux (même si le phénomène est bien sûr très minoritaire). On connaît aussi la nouvelle politique étatsunienne à l'égard des jeunes délinquants originaires du Cambodge, élevés aux Etats-Unis, qui consiste à extradier vers le pays de leurs parents des jeunes qui ne parlent souvent pas la langue et n'y ont plus d'attaches (une jeune Cambodgienne Américaine est en train de consacrer sa thèse de doctorat à ce sujet).

Une autre différence tient à la pratique relativement répandue du mariage exogame (mariage entre un ressortissant du Sud-Est asiatique et un conjoint français "de souche"), notamment chez les enfants de réfugiés (mais

cela concerne également un certain nombre de remariages de veuves cambodgiennes dont le mari est mort sous le régime khmer rouge). Ces mariages exogames contribuent à étayer la représentation de gens "ouverts", donc "intégrés" ou "intégrables". En réalité, les groupes ethniques quels qu'ils soient aiment à se retrouver entre eux, au moins à certaines occasions. Les Français eux-mêmes, qui critiquent tant le "repli communautaire" dont feraient preuve les étrangers sur le sol français, sont les premiers à créer de tels cercles de vie entre compatriotes quand ils vivent dans un pays étranger, même après dix ou vingt ans de présence. Et on compte sur les doigts des deux mains peut-être, ceux qui, au Viêt Nam, au Cambodge ou au Laos, ont appris à parler couramment les langues locales. Malgré tout, il est vrai que les réfugiés et leurs enfants pratiquent plus l'intermariage que d'autres populations immigrées comme les Turcs surtout (dont le taux d'endogamie en France est très élevé). Mais cela ne veut pas dire que les parents cambodgiens, laotiens ou vietnamiens soient toujours heureux d'apprendre que leurs enfants sont amoureux d'un jeune "Français" ou d'une jeune "Française". Ces derniers sont en effet réputés plus individualistes, moins soucieux des liens familiaux et moins respectueux des aînés et des anciens. Les parents sont également soucieux de la transmission culturelle du pays d'origine, moins facile et plus métissée quand leurs enfants sont mariés à un "Français". Néanmoins, même si l'on connaît de rares cas de drames familiaux, les parents asiatiques finissent souvent par faire contre mauvaise fortune bon cœur, et par intégrer ce nouveau gendre ou cette nouvelle belle-fille dans le cercle familial.

Références des enquêtes et statistiques citées

- Hélène BERTHELEU, *Organisation collective et ethnicité. Minorité lao à Rennes, Grenoble et Montréal*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université Haute-Bretagne, Rennes 2, 1994.

- Hélène BERTHELEU, "Cohésion sociale, ethnicité et hiérarchie : fêtes et rituels lao en France", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.16, n°2, 2000.

- Pierre BILLION-LAROUTE, "Où sont passés les 'travailleurs réfugiés'? Trajectoires professionnelles des populations du Sud-Est asiatique", *Hommes et Migrations*, n°1234 nov.-déc.2001, pp. 38-49.

- Georges CONDOMINAS et Richard POTTIER, *Les réfugiés originaires de l'Asie de Sud-Est, Rapport de Synthèse*, Paris : La documentation française, 1982.

- Ida SIMON-BAROUH, "Le stéréotype du bon élève 'asiatique' ; Enfants de Cambodgiens, Chinois, 'Hmong', Japonais, 'Lao', Vietnamiens et

enfants eurasiens au collège et au lycée à Rennes", *Migrants-Formation*, n°101, juin 1995, pp. 18-45.

- *Observatoire des Migrations en Bretagne*, base de données en ligne, ODRIS <<http://www.odris.fr/omb.php>>

SPECIFICITES DE L'"INTEGRATION" DES REFUGIES D'ASIE DU SUD-EST EN FRANCE

Conditions d'arrivée en France des réfugiés d'Asie du Sud-Est	2
L'intégration comme processus social complexe.....	3
L'accueil favorable de la société française	3
Un dispositif d'accueil institutionnel.....	5
Au-delà des stéréotypes, une composition sociale proche de celle des autres populations immigrées.....	6
L'existence d'une "élite" sociale parmi les leaders associatifs.....	7
Les "ingrédients" d'un rapport interethnique pacifique.....	7
Références des enquêtes et statistiques citées	9